

Je n'ai pas remarqué de pistes autour du puits, parce qu'il y avait quatre ou cinq jours que le meurtre avait eu lieu, et les traces étaient presque toutes disparues.

Vis-à-vis le puits il y avait une maison abandonnée, mais qui paraissait habitée. En arrière de la maison, on a découvert des pistes qui ressemblaient d'abord à celles d'un gros chien ; parce que la neige était en grande partie fondue, mais plus loin les pistes étaient visiblement celles d'un homme. La piste se continuait, et il était apparent que la personne s'était arrêtée, et avait *virailée* là. Je pouvais voir que ces traces joignaient un chemin conduisant à la maison du prisonnier. Ça me paraissait comme des pistes de bottes sauvages, mais elles n'étaient pas bien visibles.

Après cela, nous allâmes à la maison du prisonnier.

M. Bissonnette prit un ou deux couteaux sur le châssis. Il monta au grenier et descendit une paire de bottes sauvages, que la mère et la sœur dirent être celles du prisonnier. Nous retournâmes au puits avec les bottes, et nous partîmes alors pour notre demeure ; mais nous nous sommes arrêtés, et sommes allés derrière l'étable de Babineau. Nous avons trouvé des pistes bien distinctes ; la botte s'adaptait exactement à ces pistes qui donnaient une empreinte exacte de la semelle des bottes. Nous avons continué derrière la grange.

Le 9 au matin, quelqu'un est venu me trouver, me disant que Bissonnette me demandait. Bissonnette me dit que l'accusé désirait faire une confession. Le grand connétable dit au prisonnier : " Prenez garde, car tout ce que vous me direz, je vais le prendre par écrit, mot pour mot, et ça servira contre vous lors de votre procès." Le prisonnier dit : " Depuis plusieurs jours, je souffre trop, il faut que je claire ma conscience." Il a commencé sa confession.

Les témoins de la défense s'efforcent de prouver que